

Le secteur économique des jeux d'argent

Le présent article reprend les données du *Tendances n°077* de septembre 2011 OFDT-INPES complété de données de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) et des comptes de l'État.

Le secteur économique

Le secteur des jeux d'argent et de hasard est économiquement important.

Grâce à plusieurs millions de joueurs, il génère des chiffres d'affaires considérables (37 milliards en 2006) et finance des dizaines de milliers d'emplois, directs et indirects.

Les jeux dits « terrestres » [1]

On dénombre 197 casinos en France, dont la majorité appartient à 4 groupes « leaders ». Ils ont reçu 37,4 millions de visiteurs en 2008 et ont généré 2,5 milliards d'euros de produit de jeu en 2007 (le montant des mises auquel on retire le montant des gains).

Le PMU, avec ses 10 400 points de vente, a compté 6,5 millions de clients en 2009 et 9,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

La Française des Jeux, quant à elle, disposait en 2010 de 35 800 points de vente et comptait 27,8 millions de joueurs pour un chiffre d'affaires de 10,55 milliards d'euros.

Les jeux en ligne [2]

En mai 2012, on compte 32 opérateurs agréés par l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ANJ) pour 45 agréments actifs :

- 13 dans la catégorie « Paris sportifs »
- 8 dans la catégorie « Paris hippiques »
- 24 dans la catégorie « Jeux de cercle » (Poker)

Au cours du 1er trimestre 2012, les données d'activité de ces sites sont les suivantes :

- Paris sportifs : 175 millions d'euros de mises et 109 000 comptes joueurs actifs ;
- Paris hippiques : 291 millions d'euros de mises et 154 000 comptes joueurs actifs ;
- Poker : 1,7 milliard d'euros de mises de cash-game, 367 millions d'euros de droits d'entrée en tournoi et 327 000 comptes joueurs actifs.

S'agissant des sites illégaux, en mai 2011, l'ANJ avait placé sous surveillance plus de 1 000 sites non agréés.

Les recettes fiscales [3]

En 2011, on compte 3,52 milliards d'euros de prélèvements sur les jeux affectés au budget de l'État :

- 2,059 milliards d'euros provenant de la Française des jeux
- 767 millions d'euros des casinos et cercles de jeux
- 445 millions provenant des paris hippiques
- 247 millions des paris sportifs, hippiques et poker en ligne

[1] Source : *Tendances OFDT-INPES*

[2] Source : <https://anj.fr/>

[3] Source : Compte Général de l'État, 2011